

### En 2013, un nouveau doublement de la récolte dédiée aux plaquettes bois énergie

Bien que fortement boisée avec 118 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est peu exploitée sur le plan forestier. En 2013, l'exploitation forestière n'a ainsi prélevé que 25 % de l'accroissement annuel, soit 725 500 m<sup>3</sup>. L'année est marquée par un nouveau doublement de la récolte dédiée aux plaquettes bois énergie, et parallèlement, par une baisse de la récolte de bois de trituration. En aval, les scieries régionales, en majorité situées dans les départements alpins, ont produit 46 300 m<sup>3</sup> de sciages, soit comme en 2012, un niveau historiquement bas.



Ligne de sciage dans le Var.

Avec 725 500 m<sup>3</sup>, le volume de bois exploité en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013 augmente légèrement (+1 %) par rapport à l'année précédente. Ce volume dépasse de 13 % la moyenne annuelle 2006-2012.

Les trois grandes catégories de bois suivent cependant des évolutions différentes : +29 % pour le bois énergie, -13 % pour le bois d'industrie et -4 % pour les grumes. Des tendances comparables sont relevées au niveau national pour le bois de trituration (-10 %) et le bois énergie (+23 %), dans une récolte globale en hausse de 2 %.

En 2013, la certification PEFC concerne 26 % de la récolte régionale (31% en 2012). Par ailleurs près de 9 % du bois récolté est exporté (8 % en 2012).

#### Le bois énergie en plein essor

Le bois énergie représente 37 % de la récolte régionale de bois. Son volume a crû

de 80 % par rapport à 2006.

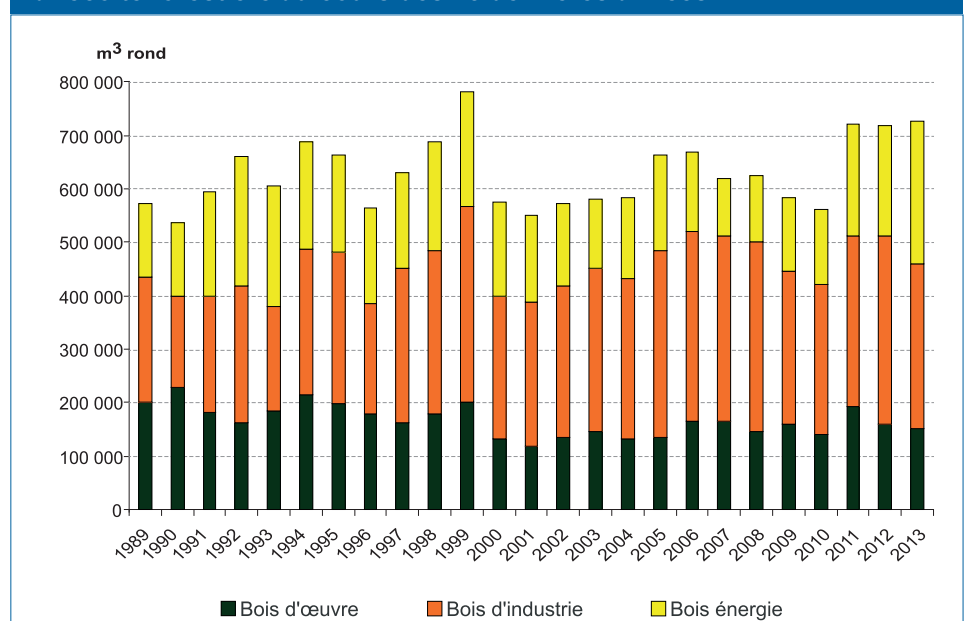
Il est constitué pour les deux tiers de bois de chauffage bûches et pour un tiers de plaquettes forestières destinées à alimenter les chaufferies automatiques.

La récolte de bois bûche, surtout du chêne, augmente de 10 % en 2013. Son évolution dépend des conditions météorologiques hivernales et du volume de bois de chauffage issu d'autres régions, dont la commercialisation est de mieux en mieux organisée.

Le volume de plaquettes forestières, avec plus de 82 000 m<sup>3</sup> de bois exploité, double en un an. Cette croissance spectaculaire est due à l'augmentation du nombre de chaufferies en région et à la mise en route de chaufferies de grande capacité.

Début 2014, on compte dans la région 275 chaufferies automatiques en fonctionnement d'une puissance bois totale installée de 106 MW et d'une consommation de bois prévisionnelle

La récolte forestière au cours des 25 dernières années



## La récolte forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur

unité : m <sup>3</sup> de bois rond sur écorce		2013							2012 PACA	Évolution 2013/2012 PACA
		Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA		
BOIS D'INDUSTRIE	<b>Total bois d'industrie</b>	<b>77 289</b>	<b>21 682</b>	<b>13 240</b>	<b>52 419</b>	<b>114 327</b>	<b>26 974</b>	<b>305 932</b>	<b>352 205</b>	<b>-13%</b>
	Trituration de feuillus	97			s	s	s	17 552	21 938	-20%
	Trituration de conifères	76 942	19 475	13 192	s	s	s	285 852	326 288	-12%
	dont pin maritime	s		s	s	s	s	17 056	20 546	-17%
	dont autres conifères	s	19 475	s	s	s	s	268 796	305 742	-12%
	Total trituration	77 039	19 475	13 192	52 419	114 304	26 974	303 404	348 226	-13%
	dont trituration certifiée	37 718	s	5 435	s	9 340	s	73 096	95 875	-24%
Autres bois d'industrie	250	2 207	s			s	2 528	3 979	-36%	
BOIS D'OEUVRE	<b>Total grumes</b>	<b>55 416</b>	<b>75 151</b>	<b>18 387</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>2 304</b>	<b>152 508</b>	<b>159 591</b>	<b>-4%</b>
	dont grumes certifiées	24 488	56 478	17 235			713	98 914	107 578	-8%
	dont grumes exportées	s	31 182	s				59 423	57 615	3%
	Grumes conifères	s	s	18 387	s	s	2 304	149 891	159 562	-6%
	dont sapin et épicéa	15 559	19 353	15 548				50 460	61 962	-19%
	dont mélèze	s	24 107	s				36 358	38 283	-5%
	dont pin sylvestre	s	s	s			s	40 169	38 046	6%
dont autres conifères	18 055	1 880		s	s	1 721	22 376	21 271	5%	
BOIS ÉNERGIE	<b>Total bois énergie</b>	<b>100 942</b>	<b>20 963</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>74 124</b>	<b>28 566</b>	<b>267 017</b>	<b>206 990</b>	<b>29%</b>
	Bois bûches	67 894	s	s	s	s	15 286	184 270	166 452	11%
	Plaquettes	33 048	s	s	19 777	s	13 280	82 747	40 538	104%
<b>TOTAL EXPLOITATION FORESTIÈRE</b>		<b>233 647</b>	<b>117 796</b>	<b>34 910</b>	<b>92 170</b>	<b>189 091</b>	<b>57 844</b>	<b>725 457</b>	<b>718 786</b>	<b>1%</b>
dont certifiés		67 305	74 601	22 670	6 929	10 645	9 695	191 845	226 130	-15%
dont exportés		s	31 182	s				63 059	60 675	4%

s : secret statistique préservant la confidentialité des informations individuelles

Source : Agreste - Enquête EXF-SRI

de 74 000 T/an. L'approvisionnement des chaufferies provient pour partie de la région et pour partie de régions limitrophes. Les chaufferies sont approvisionnées par une trentaine d'entreprises régionales (exploitants forestiers, scieurs) dont le rayon d'exploitation et de livraison couvre plusieurs départements. Le territoire régional est maillé de 24 plates-formes livrant des plaquettes et contribuant à organiser le marché.

A l'issue de l'appel d'offres national « CRE4 » portant sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse, deux grands projets ont été retenus en PACA et sont en cours de réalisation, avec une mise en service prévue fin 2015 : E.ON à Gardanne et Inova Var Biomasse (IVB) à Brignoles. Leurs plans d'approvisionnement validés par la commission de régulation de l'énergie (CRE) prévoient de mobiliser une grande quantité de ressource forestière.

Pour la période de 2016 à 2022, les prélèvements annuels prévus totaliseront environ 240 000 T en PACA dont, probablement, plus de la moitié dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var. Ces besoins supplémentaires en bois

énergie vont nécessiter une restructuration de la filière forêt-bois régionale pour favoriser la mobilisation des bois, ainsi que prévenir les situations de tensions sur la ressource et de concurrence entre les différents usages.

Un rééquilibrage dans le temps entre les valorisations en bois d'oeuvre, bois d'industrie et bois énergie, ainsi qu'une meilleure valorisation des bois locaux seront à rechercher.

### Le bois d'industrie en diminution

Le volume de bois d'industrie représente 42 % de la récolte régionale de bois en 2013 et baisse de 13 % en un an. Cette diminution s'explique par la conjoncture économique difficile, la concurrence de la plaquette forestière à destination des chaufferies et par le fait que des entreprises importantes de la région ont davantage exploité du bois de régions limitrophes, le Languedoc-Roussillon notamment.

La récolte de bois d'industrie est constituée essentiellement de bois de trituration destiné à l'industrie papetière. Il s'agit pour 93 % de pins (pin d'Alep, pin noir et pin sylvestre) prélevés surtout dans le Var et les Alpes-de-Haute-

Provence et, pour 5 %, de feuillus (peupliers récoltés surtout dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse).

En 2013, le bois de trituration certifié PEFC, avec 73 100 m<sup>3</sup>, recule de 24 %.

### Le bois d'oeuvre en repli

Le volume de bois destiné au sciage, avec 152 500 m<sup>3</sup>, représente 21 % de la récolte régionale et baisse de 4 % par rapport à 2012. Il se situe légèrement en dessous de la moyenne des cinq dernières années. La baisse affecte surtout les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes.

Le bois d'oeuvre provient pour 85 % des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Il s'agit pour un tiers de sapin de qualité charpente, suivi de pin sylvestre (26 %), de mélèze (24 %) et de pin noir (13 %). La baisse affecte essentiellement le sapin (-19 %), la récolte des autres essences restant assez stable.

Près de 65 % des grumes sont certifiées PEFC. Avec 98 900 m<sup>3</sup>, cette récolte diminue de 8 %.

L'exportation (principalement vers l'Italie) augmente légèrement et concerne 39 % des grumes produites en région.

## Les sciages à un niveau historiquement bas

En 2013, le volume de sciages demeure, comme en 2012, à un niveau historiquement bas, inférieur à 50 000 m<sup>3</sup>. Il s'inscrit dans une décennie de baisse quasi continue. Les scieries de la région ont produit 46 350 m<sup>3</sup> de sciages en 2013, essentiellement issus de conifères dont plus de la moitié est de qualité charpente (surtout sapin). Le mélèze représente 17 % des sciages produits.

L'activité de sciage se concentre surtout dans les départements alpins des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes avec 75 % des sciages produits. Près de 58 % des sciages sont certifiés PEFC, une proportion stable par rapport à 2012.

Les scieries produisent 17 400 T de produits connexes. Parmi eux, 1 760 tonnes sont destinées à la trituration et 15 470 T à d'autres valorisations (dont 6 810 T livrées pour la production d'énergie).

Les scieries ont généré un chiffre d'affaires de 12,650 M€ avec les sciages de conifères.

## Des entreprises de taille modeste

La région compte 126 entreprises exerçant l'activité d'exploitation forestière ou de scierie : 97 entreprises exercent l'activité d'exploitation forestière et 38 celle de scierie. Parmi elles, 9 exercent les deux activités.

### Les entreprises d'exploitation forestière

En 2013, les 97 entreprises dont le siège social est en PACA ont exploité près de 702 000 m<sup>3</sup> en région ou hors région. En effet, des interactions existent avec les régions limitrophes, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Onze entreprises ayant leur siège social dans la région ont exploité 38 500 m<sup>3</sup> hors PACA (61 % de bois de trituration et 10 % de grumes). Parallèlement, huit entreprises ayant leur siège social hors PACA ont exploité 62 100 m<sup>3</sup> dans la région (dont 79 % de trituration et 13 % de grumes).

Les entreprises régionales sont de taille modeste. En effet, 70 % sont de petites entreprises (moins de 4 000 m<sup>3</sup>/an) qui mobilisent en moyenne 1 029 m<sup>3</sup>/an et n'exploitent au total que 10 % de la récolte totale. Les entreprises de taille

moyenne (4 000 à 20 000 m<sup>3</sup>/an) constituent 18 % du tissu productif et exploitent 21 % de la récolte. Enfin, les douze plus grandes entreprises (12 %), mobilisent en moyenne 40 000 m<sup>3</sup> par an et exploitent, à elles seules, 69 % du



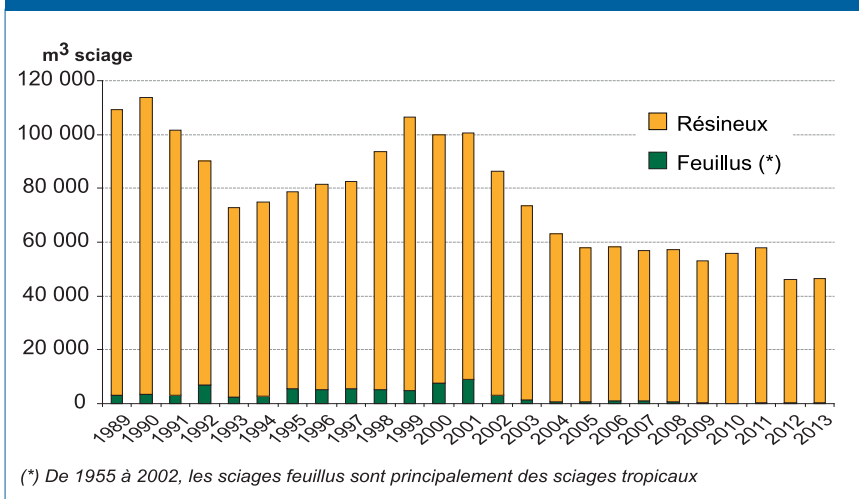
### L'emploi dans la filière forêt-bois

L'activité d'exploitation forestière emploie près de 270 salariés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et se maintient. Stabilisé également, le sciage-ponçage-rabotage emploie 160 salariés dans la région (emploi au 31/12/2012). Ces activités ont versé 11,2 millions d'euros de salaires bruts au cours de l'année 2012.

Plus largement, l'emploi dans l'ensemble de la filière forêt-bois est estimé à 8 280 salariés, en considérant l'ensemble des activités, de l'amont forestier jusqu'à la fabrication de papier, carton, menuiseries et meubles, en aval. La construction-meuiserie constitue le premier employeur de la filière avec 3 050 salariés soit 37 % de la filière. Les activités de sylviculture et exploitation forestière ne génèrent que 18 % de l'emploi de la filière avec 1 460 salariés (y compris services à l'exploitation forestière, ONF).

(Source : Etude Insee-Région-DRAAF-Communes forestières 2014 - Emploi estimé au 31/12/2011)

### Évolution des sciages en PACA depuis 25 ans



Source : Agreste Enquête EXF-SRI 2013

### Récolte de bois et sciages certifiés PEFC

2013	Volume (m <sup>3</sup> )	Part (%)
Bois d'industrie PEFC	73 560	24,0%
Bois d'œuvre PEFC	98 914	64,8%
Bois énergie PEFC	19 371	7,2%
<b>Total récolté PEFC</b>	<b>191 845</b>	<b>26,4%</b>
<b>Sciages PEFC</b>	<b>26 665</b>	<b>57,6 %</b>

s : secret statistique Source : Agreste Enquête EXF-SRI 2013

### Les volumes des sciages en Provence-Alpes-Côte d'Azur

en m <sup>3</sup>	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône Var Vaucluse	PACA 2013	PACA 2012	Évolution 2013/2012
Sciages conifères	s	s	21 834	s	<b>46 063</b>	45 781	1%
dont sapin-épicéa	s	6 369	s	s	<b>26 386</b>	29 238	-10%
dont mélèze	2 061	4 454	s	s	<b>7 765</b>	8 003	-3%
<b>Total sciages</b>	<b>4 375</b>	<b>12 137</b>	<b>22 104</b>	<b>7 730</b>	<b>46 346</b>	<b>46 261</b>	<b>0%</b>
dont certifiés PEFC	s	6 236	s	s	<b>26 347</b>	26 665	-1%

s : secret statistique

Source : Agreste Enquête EXF-SRI 2013



volume total récolté. Cette répartition des volumes entre petites, moyennes et grandes entreprises reste relativement stable dans le temps.

### Les scieries

Comme les entreprises d'exploitation forestière, les scieries sont de taille modeste. En effet, parmi les scieries de la région, 55 % scient moins de 1 000 m<sup>3</sup>/an (avec un volume moyen de 290 m<sup>3</sup>/an) et produisent 15 % des

sciages de la région. Les scieries de taille moyenne (1 000 à 4 000 m<sup>3</sup>/an), 19 % des scieries, produisent 45 % des sciages avec un volume moyen de 1 900 m<sup>3</sup>/an chacune. Les trois plus grandes scieries scient en moyenne 6 300 m<sup>3</sup>/an et produisent 40 % des sciages de la région.

Cette répartition demeure stable dans le temps.

La région PACA se caractérise par une séparation entre l'activité restreinte des scieries régionales et l'activité dynamique

et réelle des secteurs de la seconde transformation du bois.

Le développement des scieries est donc dépendant d'une amélioration du lien entre sciage et deuxième transformation du bois, notamment avec le secteur du bois-construction. Pour les entreprises du secteur, continuer à moderniser leur outil de sciage et, pour les plus importantes, leur outil de seconde transformation du bois, revêt un intérêt majeur. ■

### Méthodologie de l'enquête

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques pour les branches d'activité « exploitations forestières et scieries ». Ces enquêtes sont placées sous la responsabilité du service de la statistique et de la prospective (SSP). Elles sont réalisées par les services régionaux de l'information statistique et économique des DRAAF.

L'enquête annuelle de branche prend uniquement en compte les exploitations forestières et les scieries. Les entreprises et coopératives de travaux forestiers, les entreprises de sylviculture ne sont pas prises en compte ici.

### Quelques définitions

**Autres bois d'industrie** : bois destiné à la fabrication de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, etc.

**Bois d'œuvre** : bois destiné au sciage, au déroulage.

**Bois de trituration** : bois destiné à la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

**Bois d'industrie** : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

**Bois-énergie** (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

**Grume** : tronc d'arbre abattu et ébranché. Elle fournit du bois d'œuvre.

**PEFC** : Programme de reconnaissance des certifications forestières.

**Plaquettes** : éclats de bois obtenus par déchiquetage dans un broyeur et destinés à la production d'énergie en chaufferies.

**Produits connexes de scierie** : le rendement du sciage étant en moyenne de 50 % (supérieur à 60 % en PACA), la moitié environ du volume entrant en scierie se retrouve sous forme de produits connexes. Ces produits revêtent une importance économique et écologique de plus en plus grande. Ils sont composés d'écorces, de sciures, copeaux de chutes... Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement des séchoirs.

### Pour en savoir plus

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

France :

- Agreste Primeur n° 320 - "La récolte dédiée à la production d'énergie augmente fortement" - Décembre 2014
- Agreste GraphAgri - "La forêt et les industries du bois" - Édition 2013
- Agreste Mémento - "Filière Forêt - Bois" - Édition 2012

PACA :

- INSEE Analyses PACA n° 2 - "8 280 salariés au cœur de la filière forêt-bois" - Septembre 2014
- Agreste PACA étude n° 81 "En 2012, une récolte de bois portée par la trituration et les plaquettes, mais un repli des sciages" - Novembre 2013



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique  
et Économique - (SRISE)  
132, boulevard de Paris - CS 70059 - 13331 Marseille Cedex 3

Tél. : 04 13 59 36 00

Fax : 04 13 59 36 32

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Courriel : [srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr)

**Directeur régional** : François GOUSSÉ

**Directrice de la publication** : Nadine JOURDAN

**Rédacteurs** : Guy BERNADES, Laurent BERNARD

**Composition** : Nadine NIETO

**Dépôt légal** : Février 2015

**ISSN** : 1733-3561